

Monsieur LACOSTE Régis  
20 rue Davin  
13 004 MARSEILLE  
06.64.17.41.57

Association ECHO  
Ensemble contre l'homo phobie

Marseille, le 14 juin 2005

Monsieur,

Suite à nos diverses conversations téléphoniques, je vous fais parvenir ce courrier afin de vous relater des événements qui sont survenus lors d'une grève de personnel dans l'établissement dans lequel je travaille.

En effet, depuis novembre 2004, je suis responsable d'un point de vente nommé « Phileas » qui est situé dans la gare Saint Charles. Je suis donc responsable de la partie bar, de la vente à emporter et aussi du laboratoire de production qui fournit des sandwiches pour l'ensemble de la gare.

Je ne cache pas mon homosexualité, sans toutefois l'afficher ouvertement.

Récemment, des mouvements sociaux ont éclaté au sein de notre établissement, suivis d'une grève du personnel.

Deux syndicats ont pris part à cette grève, la CFDT représentée par M. BOURI Christophe et la FO représentée par M. PITARRESI Bruno. La CGT, aussi présente dans nos locaux n'a pas souhaité s'y associer, estimant que le mobile n'était pas justifié.

Lors de cette grève, le 6 juin, quelques conflits ont éclaté entre les membres du personnel grévistes et ceux qui étaient non grévistes, durant lequel plusieurs personnes se sont insultées. Nous avons donc décidé de quitter les locaux momentanément afin de nous restaurer à l'extérieur.

Lors de notre retour dans les locaux, les délégués syndicaux sont venus nous trouver dans nos bureaux afin de nous faire part de leur volonté d'occuper les locaux et nous ont demandé d'évacuer les lieux.

Lors de notre départ, des bureaux, en passant devant le laboratoire de production de sandwiches (dont je suis responsable), j'ai remarqué qu'une affiche avait été apposée sur la porte disant :

« *Finocchio*  
*On aura ton luc*  
*A l'usure* »

Le mot « luc » était souligné et écrit en gras de façon à ce qu'on comprenne qu'ils parlaient d'un « cul ».

Malheureusement, étant donné les tensions sociales au cœur de l'établissement, je n'ai pas pu prendre de photo de cette affiche. Cependant, mes collègues de l'encadrement ont pu la lire par eux même et ont constaté qu'elle était bien présente.

Finocchio est un terme italien homophobe.

Lors de notre départ, le Responsable des ressources humaines a par ailleurs fait constater à M. BOURI Christophe, délégué CFDT, la présence de cet affichage homophobe sur la porte du laboratoire. Ce dernier lui a répondu que les locaux étaient à eux et qu'ils y affichaient ce qu'ils voulaient.

Je trouve inacceptable que des insultes homophobes puissent être proférées à l'encontre d'un membre de l'encadrement lors de grèves du personnel et encore plus inacceptable que des délégués syndicaux qui ont pris possession de locaux puissent tolérer de tels affichages alors même qu'on leur a dit que ce n'était pas normal.

Je n'ai pas souhaité contacter la police afin de ne pas envenimer un conflit social plus que de raison.

Je me sens très profondément humilié par de tels écrits et je regrette beaucoup que la vie privée des gens ainsi que leur appartenance sexuelle puisse ainsi être utilisées lors de conflits, et surtout, que des représentants du personnel élus qui ont pris possession de locaux puissent tolérer de tels affichages et de tels propos.

Je vous remercie pour les conseils que vous m'avez donnés et pour les suites que vous voudrez bien donner à cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et mon plus profond respect pour votre association et vos actions.

Régis LACOSTE